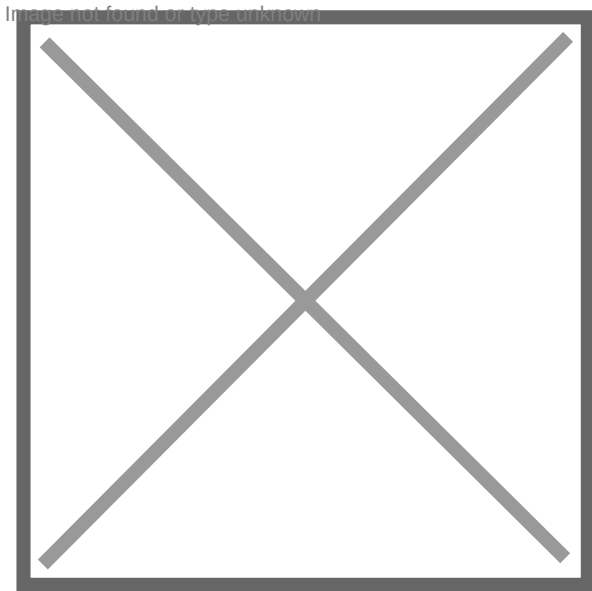




Porter plainte pour harcèlement et propos à caractère raciste

Par **GULER**, le **07/02/2009** à **09:44**

Bonjour,rrnrnJe suis salarié et associé dirigeant dans une entreprise sur Lyon. rnnous travaillions en tant que sous traitant pour une entreprise que j'appellerais ALPHA dans le même secteur d'activité. rnnrle dirigeant de l'entreprise ALPHA est un vers hystérique. il nous appelle et nous insulte au téléphone, des injures graves et même des propos raciste. des fax, des courriers incessant qui font que nous sommes à bout aujourd'hui.rnrnIl nous demande d'intervenir chez des clients que nous avons installé depuis 2 mois alors qu'il nous a même pas payer les prestations que nous avons réalisées. rnnrsignature du procès verbal client. sommes nous en droit de ne pas intervenir en sachant que le domaine d'activité est le chauffage. rn rnje souhaite porter plainte directement au nom de la personne physique du dirigeant pour harcèlement, injures, diffamation et propos à caractère raciste. rnnrque me conseiller vous?rnrnMercirrnrnIdris Guler

Par **bouba**, le **19/12/2009** à **17:18**

merci de me contacter pour un projet qui porte votre nom auquel j'ai un différent avec votre ancien employeur.0663423952